



COMITÉ ANIMER ET SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 27 SEPTEMBRE 2022 EN MODE HYBRIDE (SALLE PUBLIQUE DE L'HÔTEL DE VILLE ET VISIOCONFÉRENCE)

Présences :

Mme Pascale Alberne-Lahaie, conseillère municipale (arrivée : 8 h 50)
Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale
Mme Francine Boivin, citoyenne
Mme Janick Lefebvre, citoyenne
M. René Martin, conseiller municipal et vice-président du Comité
M. Luc Tremblay, conseiller municipal et président du Comité

Mme Geneviève Auclair, conseillère municipale (8 h 38 à 10 h 19)
Mme Karine Bertrand, coordonnatrice – Développement (départ : 9 h 29)
Mme Marie-Josée Cantin, coordonnatrice – Loisirs (8 h 35 à 9 h)
M. Dany Carpentier, conseiller municipal (8 h 33 à 8 h 51 et 8 h 52 à 11 h 03)
M. Philippe Champagne, chef de service – Sport, événements et loisirs (arrivée : 9 h 58)
Mme Sophie Desfossés, directrice – Culture, loisirs et vie communautaire
M. Richard W. Dober, conseiller municipal
M. Patrice Dupuis, directeur général, STTR (arrivée : 8 h 32)
M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Planification
M. Olivier Gauthier, coordonnateur – Développement (départ : 9 h 29)
Mme Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée (arrivée : 9 h 58)
M. Marc-André Hould, attaché politique (arrivée : 9 h 15)
Mme Carine Houle, secrétaire administrative aux commissions et comités
Mme Nancy Kukovica, chef de division – Culture et bibliothèques (9 h à 9 h 57)
M. Martin Langlois, directeur général, Expo de Trois-Rivières (9 h 58 à 10 h 35)
M. Frédéric Maurais, chef de division – Bureau de projet et des actifs (9 h 30 à 9 h 57)
M. Pierre Montreuil, conseiller municipal (8 h 45 à 9 h 21 et 9 h 28 à 11 h 11)
Mme Cindy Moreau, chef de service – Loisirs et vie communautaire (8 h 35 à 9 h 30)
M^e Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité
Mme Nicole Raynié Basanes, attachée politique (arrivée : 8 h 45)
M. Carl Teasdale, gestionnaire des projets majeurs (9 h 29 à 9 h 57)
M. François Vaillancourt, directeur général

Il est important de préciser que ce comité joue un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. **Ouverture de la réunion**

L'ouverture de la réunion est faite par M. Luc Tremblay, président du Comité, à 8 h 33. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

M. Luc Tremblay demande aux membres du Comité s'ils consentent à l'enregistrement de la réunion. Tous les membres consentent à l'enregistrement de la réunion.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M^e Annie Pagé demande l'ajout du point d'information « Ponceau terrain Hydro-Québec et MTQ » au point Suivi de dossiers. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 23 août 2022**

Le président s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du Comité du 23 août 2022 s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. **Portrait du niveau de service des patinoires extérieures**

Mme Marie-Josée Cantin informe les membres du Comité qu'au cours des dernières années, la Ville a eu de la difficulté à offrir le niveau de service habituel à ses patinoires extérieures, et c'est pourquoi elle souhaite présenter un nouveau modèle de gestion en raison de la pénurie de main-d'œuvre. La Ville offre dix-huit patinoires extérieures, sans compter la patinoire Bleu Blanc Bouge et les patinoires sous mandat de gestion, deux étangs de glace et un sentier de glace, ce qui nécessite de quarante et une à quarante-quatre heures d'ouverture hebdomadaires réparties entre quarante-cinq employées et employés.

À l'hiver 2021-2022, il y a eu beaucoup de roulement de personnel et des bris de service pour plusieurs patinoires dès l'ouverture en décembre. Certains pavillons ont été ouverts sans la présence de préposées et préposés, et la fermeture a été précipitée en fin de saison, avant la semaine de relâche. C'est pourquoi Mme Cantin propose deux scénarios pour la saison 2022-2023 :

- 1) Offrir trois niveaux de service différents durant les heures d'ouverture : présence de préposées et préposés en tout temps dans les patinoires de catégorie 1; présence de préposées et préposés la fin de semaine et durant les journées pédagogiques pour les patinoires de catégorie 2 et aucune préposée ou aucun préposé pour la surveillance, excepté un chef d'équipe qui assure une présence ponctuelle pour les patinoires de catégorie 3;
- 2) Fermeture de patinoires selon les critères suivants : statistiques des années précédentes, secteur de la Ville et autres patinoires à proximité.

Mme Cantin présente les avantages et les inconvénients des deux scénarios et recommande le scénario 1. Elle répond ensuite aux questions des membres du Comité au sujet du nombre de patinoires qui pourraient être fermées, du rendement des organismes qui gèrent des patinoires et de la surveillance effectuée par les préposées et préposés. Les membres du Comité se prononcent en faveur du scénario 1, mais demandent que les parents et les patineuses et patineurs soient informés du risque présent dans les patinoires où il n'y aura pas de surveillance.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande le scénario 1 (trois niveaux de service différents durant les heures d'ouverture) du programme des patinoires extérieures pour la saison hivernale 2022-2023. Approuvé à l'unanimité.

[...]

Levée de la réunion

Il est 11 h 20 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.



M. Luc Tremblay
Président du Comité et conseiller
municipal



Mme Carine Houle
Secrétaire administrative aux commissions
et comités